

# Transports scolaires

Lignes scolaires, tidéo et SNCF  
**ANNÉE SCOLAIRE 2017/2018**



**INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES**

**du 9 au 31 mai 2017**

pour les élèves qui utilisent déjà les transports scolaires et qui ne changent pas d'établissement

**avant le 13 juillet 2017**

pour les élèves qui s'inscrivent pour la première fois ou qui changent d'établissement

**Attention :** à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2017, la compétence Transports scolaires ne sera plus assurée par le Département de Lot-et-Garonne mais par la Région Nouvelle-Aquitaine. Dans un souci de continuité du service public pour les familles lot-et-garonnaises, les deux collectivités n'ont pas souhaité de changements pour l'année scolaire 2017/2018.

## INFORMATIONS

Tél. : 05 53 69 39 43

Courriel : [ts-gratuite@lotetgaronne.fr](mailto:ts-gratuite@lotetgaronne.fr)

[www.lotetgaronne.fr](http://www.lotetgaronne.fr)

**LOT-ET-GARONNE**  
Le Département



 **RÉGION  
Nouvelle-  
Aquitaine**

## OÙ S'INSCRIRE ?

### LIGNES SCOLAIRES

Contactez l'organisateur secondaire (mairie, syndicat...) de votre secteur afin de procéder à l'inscription.

> Pour plus d'informations, contactez le service des Transports scolaires : 05 53 69 39 43

### LIGNES SNCF

Retrait des formulaires auprès des établissements scolaires ou dans les gares.

Renvoi du document dûment complété à l'adresse ci-dessous :

> Service des Transports scolaires - 6 bis boulevard Scaliger - 47916 Agen Cedex 9

### LIGNE RÉGIONALE AGEN / VILLENEUVE-SUR-LOT

Retrait et retour des formulaires auprès des Autocars Pascal,

2 bd Edouard Lacour, 47000 Agen - 05 53 98 50 60

> Formulaires téléchargeables et horaires consultables sur : [www.autocarspascal.com](http://www.autocarspascal.com)

### LIGNE RÉGULIÈRE TIDÉO

- Ligne n° 806 : Agen / Nérac

> Pour tout renseignement contactez le  N° Vert 0800 944 047

> Formulaire téléchargeable et horaires consultables sur : [www.tideo.fr](http://www.tideo.fr)

## FRAIS D'INSCRIPTION

- Pour les lignes scolaires : 15 €, 10 € et 5 € (dégressif suivant le nombre d'enfants)
- Pour les lignes SNCF, Agen / Villeneuve-sur-Lot et *tideo* n° 806 Agen / Nérac : 15 €/enfant
- Les frais de dossier seront doublés pour les inscriptions arrivées hors délai et sans présentation de justificatifs.

## DISPOSITIF SPÉCIFIQUE POUR LES ÉLÈVES RELEVANT DU TRANSPORT EN MILIEU URBAIN

- **Agglomération d'Agen** : réseau Tempo - 05 53 48 90 10 - [www.agglo-agen.net](http://www.agglo-agen.net)  
Formulaires téléchargeables et horaires consultables sur : [www.tempobus.fr](http://www.tempobus.fr)
- **Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois** : réseau Elios - 05 53 40 23 30  
Formulaires téléchargeables et horaires consultables sur : [www.bus-elios.fr](http://www.bus-elios.fr)  
Inscriptions du 9 mai au 13 juillet 2017.
- **Val de Garonne Agglomération** : réseau Évalys - 0 547 497 497 (tarif appel local) - [www.evalys-bus.fr](http://www.evalys-bus.fr)  
Inscriptions du 2 au 31 mai 2017 pour les élèves utilisant déjà les transports scolaires et qui ne changent pas d'établissement.  
Inscriptions avant le 13 juillet 2017 pour les élèves s'inscrivant pour la première fois au transport scolaire ou qui changent d'établissement.

## Droits et obligations des usagers scolaires

- Les transports scolaires sont gratuits sous certaines conditions.
- Le **titre de transport** est **obligatoire** pour tout élève empruntant une ligne de transport.
- Tout élève ayant un comportement incorrect se verra appliquer des sanctions disciplinaires.
- Sur les lignes scolaires, le **port du gilet fluorescent** est **obligatoire** pour la sécurité de vos enfants notamment à la montée et à la descente de l'autocar et entre le domicile et l'établissement scolaire.  
Le non respect de cette consigne peut entraîner des sanctions.

Les droits et obligations sont inscrits au Règlement des transports scolaires, téléchargeable sur le site [www.lotetgaronne.fr](http://www.lotetgaronne.fr)



LOT-ET-GARONNE  
Le Département 